



Maison de l'urbanisme  
LORRAINE ARDENNE

# Bulletin de liaison

## Un territoire, des lieux de vie

Belgique - België
P.P. - P.B.
6700 Arlon centre
BC20853

trimestriel · octobre - novembre - décembre 2018 · bureau de dépôt: 6700 Arlon centre · P911732



Notre souhait en 2019 ...

un territoire en bonne santé, au profit de la qualité de vie de tous ses habitants !

### Nos meilleurs vœux à tous les Conseils communaux...

A l'aube de cette nouvelle législature communale, nous souhaitons aux nouveaux élus une année 2019 qui leur permette d'entamer la réalisation de leur programme au bénéfice de tous les citoyens. **En matière d'aménagement du territoire, les défis sont nombreux** et touchent directement et indirectement à des domaines tels que l'urbanisme, la mobilité, le logement, l'attractivité économique, la production alimentaire, les services et les équipements... Sans oublier que tous ces actes posés sur un territoire doivent garantir **la protection des ressources tant paysagères que patrimoniales** tout en s'inscrivant dans le **développement durable ! Le schéma de développement du territoire en projet (SDT)** trace, au niveau régional, les grands axes d'un tel développement, qui doit être ambitieux pour tous les territoires de Wallonie, urbains et ruraux.

Que cette nouvelle année permette d'en amorcer les premières concrétisations au niveau local...

### En route vers un nouvel agrément...

Créée au siècle dernier (!), la Maison de l'urbanisme Lorraine-Ardenne propose aux communes, aux acteurs locaux et aux citoyens, des actions d'information et de sensibilisation, des conseils et des expertises en matière d'aménagement du territoire et d'urbanisme, avec le soutien de la Wallonie. Elle est agréée par le Gouvernement wallon par mandat de cinq ans. En 2019, elle devrait débiter son cinquième agrément, valable jusqu'en 2023. En cette fin 2018, les pages intérieures de ce bulletin vous présentent donc les grands axes qui guideront le travail de la MURLA durant les cinq prochaines années au profit du territoire et de tous ses habitants...

Bonne découverte...

### Projet de SDT : la balle est dans le camp des communes...



L'enquête publique sur le projet de Schéma de Développement du Territoire (SDT) s'est clôturée le 5 décembre dernier. Souhaitant être informée des questions et réactions des habitants de son territoire d'action, la MURLA a assisté aux séances d'informations organisées à Arlon, Bastogne, Neufchâteau et Virton.

C'est maintenant au tour des communes de se prononcer sur le projet et de faire part de leurs avis et suggestions. Cette étape est tout aussi importante car, si les grands objectifs du SDT doivent être appropriés par tous, leur concrétisation à travers les principes de mise en œuvre énoncés dans le document, repose pour une large part sur les communes.

(Suite en dernière page)

# Un territoire, des lieux de vie : avec vous, cap sur 2023 !

## Un rapide coup d'œil en arrière...

Les enjeux qui ont guidés le travail de la Maison de l'urbanisme Lorraine-Ardenne durant les cinq années écoulées concernaient un **aménagement du territoire durable**, une **urbanisation cohérente avec son contexte**, une **architecture intégrant les défis environnementaux, sociaux et culturels**, des **patrimoines vivants**, qu'ils soient bâtis ou paysagers et enfin, des **espaces publics, avec et pour tous**.

Parmi les nombreuses activités entreprises depuis 2014, retenons **cinq actions-phares**, épinglées par les collaborateurs de la MURLA :

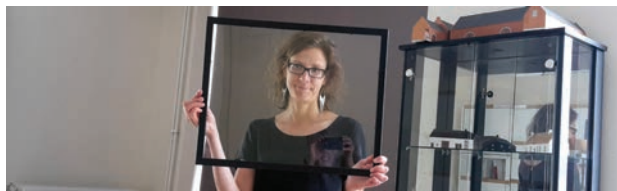
**Bâtisses au pays des merveilles** – une exposition interactive dont les trois axes « Customise ton territoire », « Dis-moi où tu veux vivre », « Image'in ta place » ont éveillé l'intérêt de nombreux citoyens, petits et grands. Elle a circulé dans plusieurs communes de notre territoire d'action, été présentée ou prêtée à d'autres organismes, utilisée dans différentes animations...



*Quint Cools, architecte-paysagiste :*

*Bâtisses au pays des merveilles, c'est une expo qui, de manière ludique, pointe les forces et faiblesses de notre aménagement du territoire.*

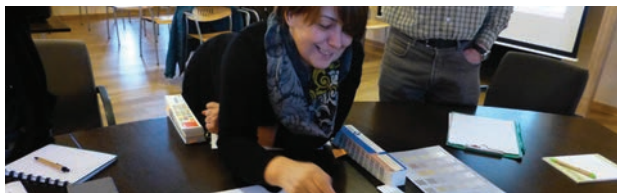
**Les usoirs en Lorraine belge**, recommandations pour leur gestion – une brochure de conseils pour aider les communes et les habitants à sauvegarder et valoriser ces espaces publics à usage semi-privé, véritable signature des villages-rues lorrains. Une balade-découverte dans le village de Chantemelle a lancé le départ de sa diffusion...



*Marie Hottois, architecte :*

*Grâce aux élèves de l'école primaire de Chantemelle, la diffusion de la brochure sur les usoirs a pris un départ animé et enthousiaste.*

**Le nuancier pour les façades rurales de l'Ardenne centrale** – une publication réalisée en partenariat avec le Parc naturel Haute-Sûre Forêt d'Anlier pour contribuer à la qualité urbanistique et architecturale des villages ardennais. Une présentation estivale dans le village de Fauvillers l'a dévoilée au public et elle sert aujourd'hui de référence aux décideurs...



*Sylvie Delviesmaison, historienne de l'art :*

*Voir la vie en couleurs ? Oui, mais pas partout. Pour vos façades, pensez à nos nuanciers de teintes.*

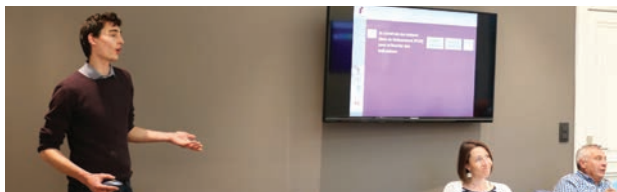
**La qualité architecturale des logements multiples** – un workshop avec des étudiants de la faculté d'architecture de l'université de Liège, conviés par la MURLA à imaginer un ensemble de logements dans un village ardennais de la Haute-Sûre. Réalisée fin 2018, les résultats de cette semaine de créativité architecturale seront valorisés en 2019...



*Aurore Redotté, architecte-urbaniste :*

*Ce workshop, c'est l'occasion de rêver à des projets créatifs qui sortent de l'ordinaire, tout en s'attardant sur un réel enjeu souvent mis de côté, la prise en compte du contexte.*

**La législation expliquée aux petits et aux grands** – entrée en vigueur du CoDT et projet de SDT ont amené la MURLA à informer différents publics : soirée de présentation à Libramont avec la MUFA, réunions des CCATM, activités dans les écoles primaires et secondaires, document de questions/réponses sur notre site internet, atelier-citoyen sur le SDT...



*Laurent Sevrin, architecte-urbaniste :*

*Le nouveau CoDT ? La MURLA était à vos côtés pour vous le présenter !*

## Quatre orientations pour cinq années...

Inscrites dans la continuité du travail de la MURLA, ces orientations tiennent compte des évolutions sociétales et législatives. Elles sont aussi ancrées dans notre territoire d'action de manière à rencontrer au maximum vos besoins et ceux de vos lieux de vie...

Le mindmapping ci-dessous vous en présente les grands traits. N'hésitez pas à consulter régulièrement notre **site internet** et notre **page facebook** et à vous inscrire à notre **newsletter** pour en découvrir les différents aspects au fil du temps !

### Attractivité des pôles communaux



- ✓ Gestion du foncier
- ✓ Régénération des friches
- ✓ Qualité des commerces et des services
- ✓ Gestion des stationnements
- ✓ Smart city et smart rural
- ✓ ...
  - ➔ Favoriser les échanges entre les différents acteurs
  - ➔ Partager les bonnes pratiques
  - ➔ Valoriser les résultats

### Qualité des espaces publics et mobilité durable



- ✓ Gestion des traversées d'agglomération
- ✓ Qualité des aménagements d'espaces publics

### Actions récurrentes et transversales



- ✓ Connaissance des dynamiques territoriales
- ✓ Foire aux bons projets
- ✓ Présentation des missions de la MURLA
- ✓ Partenariats et réseau
- ✓ Informations, conseils et expertises
- ✓ Communication générale
- ✓ Gestion de l'ASBL



2019 - 2023

### Habiter demain en milieu rural



- ✓ Qualité des appartements et logements multiples
- ✓ Développement de l'habitat léger
- ✓ Valorisation des patrimoines paysagers et bâtis
- ✓ Bimby et Bimho
- ✓ Influence de l'urbanisme sur la santé
- ✓ ...
  - ➔ Participer au développement qualitatif des territoires ruraux
  - ➔ Sensibiliser les citoyens et les élus
  - ➔ Donner à ces enjeux une dimension créative et prospective

### L'AT et l'urbanisme « pour les nuls »



- ✓ Lectures de terrain
- ✓ Formation des enseignants
- ✓ Activités pédagogiques
- ✓ Présentation attractive de la législation
- ✓ ...
  - ➔ Renouveler la communication et les modes de sensibilisation
  - ➔ Toucher le public jeune

## Neuf actions pour 2019...

L'année 2019 sera placée à la fois sous le signe de la nouveauté et de la continuité...

**Connaître et prospecter le territoire** est indispensable pour mener des actions concrètes au profit des habitants. Un des objectifs de cette action est de valoriser les bonnes pratiques et les réalisations exemplaires.

Ruralité doit aussi rimer avec qualité : **exploiter les résultats du workshop sur la qualité des logements multiples en milieu rural** contribuera à cet objectif...

... tout comme **éditer une brochure de conseils sur la réaffectation des fermes traditionnelles en Lorraine**, afin de faire entrer le patrimoine dans le monde de demain.



**Faciliter la prise de connaissance de la législation en aménagement du territoire** par les nouveaux collègues, les CCATM et les CLDR est une des missions d'information de la MURLA qui sera développée en 2019.



**Communiquer par le papier et le numérique auprès de tous les publics...** est indispensable à la diffusion de nos missions et projets.



**Actualiser le prix d'architecture durable** : après cinq éditions, il mérite d'être repensé, l'objectif étant d'élargir les sujets proposés et d'augmenter le nombre de candidatures.



Active sur un territoire d'action essentiellement rural, la MURLA réfléchit également au développement des pôles communaux qui structurent ce territoire. **Organiser un séminaire de travail sur l'attractivité des cœurs de communes** permettra d'élargir la réflexion aux experts et acteurs directement impliqués dans cet enjeu.



**Participer à la formation des enseignants** en matière d'aménagement du territoire et **inviter les plus jeunes à « l'école du territoire »** sont des actions récurrentes en matière d'activités pédagogiques.



Aucune de ces actions n'est réalisable sans **nouer et consolider des partenariats**, que ce soit avec les communes, les écoles, les organismes provinciaux ou transrégionaux, les Parcs naturels ou d'autres acteurs locaux.



## Projet de SDT : la balle est dans le camp des communes... (suite de la première page)

... En effet, de nombreuses mesures de gestion et de programmation du SDT doivent trouver des échos concrets dans les schémas de développement communaux et pluricommunaux. Pour ce faire, la MURLA plaide pour que des outils de vulgarisation soient mis à la disposition des acteurs afin de faciliter la prise de connaissance et l'appropriation de ce schéma régional qui balisera, après son adoption par le Gouvernement, l'avenir du territoire wallon pour les années à venir...

Maison de l'urbanisme Lorraine-Ardenne a.s.b.l.

rue des Potiers, 304 - 6717 ATTERT  
tél.: 063/22 98 16 | fax: 063/23 22 29  
email: info@murla.be | www.murla.be

Avec le soutien de la Wallonie